



**- Commission Dressage -
Compte rendu de la réunion
du 29 novembre 2016**



Membres présents : Jacques ARBOUSSET, Jean-Claude CESARI, Thierry CHARLOIS, Franck DAVID, Christel DELAIGLE, Emmanuelle de la BURGADE, Pascale FALANGA, Christine RIVIERE, Philippe ROCH, Sébastien URVOY

Membres excusés : Bérengère BABIN, Olivier CHAPUIS, Annie de ROOSE, Noémie FRANCONNE, Lydie KAROUTCHI

La séance débute à 20H.

1. Bilan de l'année 2016

Le bilan de la saison de concours 2016 est très positif et les retours des cavaliers, juges, entraîneurs et organisateurs sont unanimes : de beaux concours qui se déroulent dans une ambiance sportive très conviviale. Le Masters Provence Dress a connu un réel succès en 2016 et nous espérons tous que le prochain Masters PACA Dress de 2017 rencontrera le même enthousiasme.

2. Bilan comptable

Le bilan comptable de la saison montre que le budget a été dépassé. C'est le poste des frais de jury qui pose problème : en effet, le nombre et le niveau des concours étant en augmentation, il faut désormais plus de juges, plus gradés. Le CRE prenant à sa charge les frais de jury pour tous les juges du CRE et ceux des départements limitrophes, il y a donc une répercussion et le budget octroyé pour ce poste n'est plus suffisant. Pour 2017, ce budget a été augmenté.

3. Frais de juges

Cette année, la coordinatrice du CRE a remarqué que quelques notes de défraiement des juges (Kms et péages) ne correspondaient pas tout à fait à ce qui donne un site tel que Mappy. Il est fastidieux de recalculer toutes les notes de frais (c'est une perte de temps pour Caroline) nous avons donc cherché un moyen de résoudre ce problème.

Pour anticiper la fusion prochaine entre les deux CRE, par souci de transparence et d'harmonisation de nos fonctionnements (les frais de jury en CRE CA sont à la charge de l'organisateur), il a été décidé à l'unanimité des membres présents la chose suivante :

Le CRE Pce allouera à chaque organisateur d'épreuves Amateur ou / et Pro la somme de 2€ par engagé à la clôture avec un plancher de 25 engagés minimum par jour.

Thierry CHARLOIS se chargera de regarder le nombre d'engagés à la clôture et transmettra l'information à Caroline afin qu'elle adresse à l'organisateur le chèque du montant correspondant le plus rapidement à l'organisateur. Désormais, l'organisateur règlera directement les juges (indemnités kilométriques), que ceux-ci soient du CRE Pce ou non. Un courriel va être adressé aux organisateurs par Caroline afin de les informer de cette nouvelle mise en place.

4. Masters PACA Dress

Pour anticiper la fusion prochaine, il a été décidé de créer en 2017 le Masters PACA Dress qui remplace le Masters Provence Dress et le Grand Régional Côte d'Azur et qui s'ouvre à tous les licenciés de Provence et de Côte d'Azur. Le règlement va très bientôt être diffusé via les sites et les pages Facebook des CRE.

5. Trophée RLM Pyrame

Nous devons contacter Anne PYRAME pour reconduire en 2017 le Trophée RLM Pyrame. En attente de sa réponse.

6. Championnat Inter Régional 2017

Dans la mesure où la finale du MPDr a lieu en Provence, il serait souhaitable de trouver un lieu en CA pour accueillir le CIR. Il semblerait que Vidauban veuille à nouveau accueillir des compétitions. Si tel est le cas et que le Domaine Equestre est d'accord, pourquoi pas ? Le site est parfait pour les compétitions. Nous allons prendre contact avec Vidauban pour le leur demander. En fonction de leur réponse, nous aviserons.

7. Formation des juges

Une journée de formation de juges (N4 et N3) va être organisée en Pce fin Janvier (date à affiner) avec un juge référent d'une autre région. Les juges N2 et N1 se rendront à Lamotte-Beuvron en Janvier pour le stage obligatoire.

8. Championnat des enseignants au Poët

Franck DAVID nous informe du désir du Centre équestre du Poët d'organiser un Championnat des enseignants dans les 3 disciplines olympiques. Cette idée semble très intéressante et reçoit un accueil favorable. A suivre...

La séance est levée vers 22h.